

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

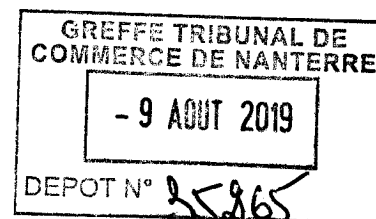
Numéro de gestion : 2016 B 02381

Numéro SIREN : 818 993 669

Nom ou dénomination : M SCREEN

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2019 sous le numéro de dépôt 35265

M SCREEN
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 111, Rue Jean-Baptiste Charcot, 92400 COURBEVOIE
818 993 669 RCS NANTERRE



COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018

Copie Certifiée Conforme,

La présidence
Madame Marielle DEVERA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Devera", written over a horizontal line.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU M SCREEN</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise <u>111 rue Jean-Baptiste Charcot 92400 COURBEVOIE</u>					
Numéro SIRET* <u>8 1 8 9 9 3 6 6 9 0 0 0 1 4</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>22</u>		
			Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	438
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	4 501
	Total I (5)		044	048	4 939
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	240 000
		Autres* (3)	072	074	30 196
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	131
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	270 328
	Total général (I + II)		110	112	275 268
PASSIF				Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	5 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	500	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131	63 204	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	(187 096)	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	(118 392)	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	10 373	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	12 430	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	6 740	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	393 660		
Total général (I + II + III)		180	275 268		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU M SCREEN		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217	486 618	218	705 532	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	(19 925)	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1 921	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	687 528		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	154 479	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	115	244	8 331	
	Rémunérations du personnel*				250	369 765	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	178 143	
	Dotations aux amortissements*				254	200	
	Dotations aux provisions				256	188 618	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	10 085	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	909 623	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(222 094)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	40 000	
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	5 001	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(187 096)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	187 096	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	226 612
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : *					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	226 612

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SASU M SCREEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 275 268 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 187 096 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 1 515 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations corporelles				4 501
Immobilisations financières	4 501			4 501
Total	5 501			5 501
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	361	200		561
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	361	200		561
ACTIF NET				4 940

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	439	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	439	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 11 SCREEN 92400 COURBEVOIE	5 000	22 503	100,00	17 867
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 501	4 501			40 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 458 815 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	428 619	428 619	
Autres	30 196	30 196	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	458 815	458 815	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	240 000
Autres créances	2 151
Disponibilités	
Total	242 151

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 393 660 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 373	10 373		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 431	12 431		
Dettes fiscales et sociales	89 863	89 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	280 994	280 994		
Produits constatés d'avance				
Total	393 660	393 660		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 740			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 548 €.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 718
Dettes fiscales et sociales	20 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	32 266

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 500 €

Honoraire des autres services : 0 €

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

M SCREEN

111, rue Jean-Baptiste Charcot

92400 COURBEVOIE

818 993 669 RCS NANTERRE

31/12/2018

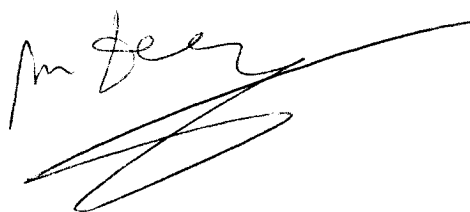
DETAIL DE L'INVENTAIRE

Cette information n'est pas communiquée car elle revêt un caractère confidentiel.

==

CERTIFIE CONFORME

La présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Jean', written over a horizontal line.

In Extenso

In Extenso Audit

ZAC de Briffaut Est
37 avenue Jean Monnet
26000 VALENCE

Tél : 04 75 58 74 01
Fax : 04 75 58 17 87
www.inextenso.fr

M SCREEN

Société par Actions Simplifiée

111 Rue Jean Baptiste Charcot
92400 COURBEVOIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

IN EXTENSO AUDIT.

Siège social : 106 Cours Charlemagne – 69002 LYON Tél : +33(0)4 72 60 37 00
SA au capital de 38 112 € - RCS Lyon B 401 870 936
Société de Commissaires aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Lyon

M SCREEN

Société par Actions Simplifiée

111 Rue Jean Baptiste Charcot
92400 COURBEVOIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'associé unique de la société M SCREEN,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M SCREEN relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

III. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes :

- Le montant total des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ne concorde pas avec la comptabilité.
- La ventilation et le pourcentage par tranches de retard des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice ne concorde pas avec la comptabilité.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Valence, le 13 Juin 2019

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit

Jean François BOUSQUET

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	705 533	147 149	558 384	379,47
Chiffre d'affaires net	705 533	147 149	558 384	379,47
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>486 619</i>		<i>486 619</i>	
Production stockée	-19 925	19 925	-39 850	-200,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 903		1 903	
Autres produits	18	152	-134	-88,09
Total produits d'exploitation (I)	687 529	167 226	520 303	311,14
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	154 479	35 193	119 286	338,95
Impôts, taxes et versements assimilés	8 331	876	7 456	851,56
Salaires et traitements	369 766	32 156	337 610	NS
Charges sociales	178 144	17 473	160 671	919,53
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	200	361	-161	-44,62
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	188 619		188 619	
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	10 085	4 560	5 525	121,15
Total charges d'exploitation (II)	909 624	90 619	819 005	903,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-222 095	76 607	-298 702	-389,91
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	40 000		40 000	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	40 000		40 000	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 001	270	4 731	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	5 001	270	4 731	NS
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	34 999	-270	35 269	NS
RESULTAT COURANT avant impôt	-187 096	76 337	-263 434	-345,09

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		12 633	-12 633	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	727 529	167 226	560 303	335,06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	914 625	103 522	811 103	783,51
BENEFICE OU PERTE	-187 096	63 704	-250 801	-393,70
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 192	270	1 922	711,85

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 000	561	439	639
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 501		4 501	4 501
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 501	561	4 940	5 140
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				19 925
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	428 619	188 619	240 000	103 462
Autres créances	30 196		30 196	1 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	132		132	4 104
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	458 947	188 619	270 328	128 577
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	464 448	189 180	275 268	133 717
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

/// Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	63 204	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-187 096	63 704
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-118 392	68 704
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 373	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 479	4 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 431	8 024
Dettes fiscales et sociales	89 863	51 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	514	504
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	393 660	65 013
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	275 268	133 717
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	393 660	65 013
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 373	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SASU M SCREEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 275 268 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 187 096 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 1 515 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 501			4 501
Total	5 501			5 501
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	361	200		561
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	361	200		561
ACTIF NET				4 940

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	439	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	439	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 11 SCREEN 92400 COURBEVOIE	5 000	22 503	100,00	17 867
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 501	4 501			40 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 458 815 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	428 619	428 619	
Autres	30 196	30 196	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	458 815	458 815	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	240 000
Autres créances	2 151
Disponibilités	
Total	242 151

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 393 660 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 373	10 373		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 431	12 431		
Dettes fiscales et sociales	89 863	89 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	280 994	280 994		
Produits constatés d'avance				
Total	393 660	393 660		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 740			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 548 €.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 718
Dettes fiscales et sociales	20 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	32 266

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 500 €

Honoraire des autres services : 0 €

Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

M SCREEN
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 111, Rue Jean-Baptiste Charcot, 92400 COURBEVOIE
818 993 669 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -187.096 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -187 096 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « autres réserves » -63.204 euros

Au compte « report à nouveau » -123.892 euros

Qui s'élèvera ainsi à -123.892 euros

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme,

La Présidente
Madame Marielle DEVERA

